

COMMUNE DE BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Extrait du procès-verbal officiel des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance du 11 février 2025
(Application de l'article 32 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 février 2025 à 20 h 00 sous la Présidence de Madame Marie-Paule SOUBRIER, Maire, dans la salle du Conseil Municipal de BELLEVILLE SUR MEUSE. La réunion est publique.

Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Monsieur Dylan DELCROIX est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Après avoir fait l'appel des Conseillers Municipaux, Madame le Maire précise qu'il y a 15 présents, 7 pouvoirs, et 1 excusée.

Madame le Maire demande à l'assemblée si des personnes souhaitent enregistrer la séance, qu'elles le fassent savoir, aucune personne ne souhaite l'enregistrer.

Madame le Maire informe l'assemblée du retrait d'un point à l'ordre du jour du Conseil Municipal : L'attribution du marché de travaux pour la réfection de la toiture du bâtiment Mairie-Salle des fêtes

Madame le Maire demande à l'assemblée d'approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 décembre 2024. Il est approuvé à l'unanimité des membres votants.

En ouverture de séance, présentation aux Membres du Conseil Municipal du projet de l'Atlas de la biodiversité communale par Mr Philippe CHARDIN, Président l'Association de Belleville Nature Environnement en partenariat avec Mme Marie MEZILLE de la Région Grand Est.

2025-02-000 : Compte-rendu de décision prise par délégation du Conseil Municipal

Madame le Maire donne lecture de la décision suivante :

- **N°02/2024** : Dossier DETR pour la porte d'entrée de la Maison de santé

2025-02-00 : Compte-rendu de décision prise par délégation du Conseil Municipal

Madame le Maire donne lecture de la décision suivante :

- **N°01/2025** : Bail de location logement communal 21 rue du Général de Gaulle

2025-02-01 : Engagement du ¼ d'investissement

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à engager la somme de 132 000 € répartie de la façon suivante : 70 000 € à l'article 21311 et 62 000 € à l'article 2315, avant le vote du budget primitif 2025.

2025-02-02 : Création d'un grade d'Adjoint Administratif Territorial à temps non complet à 28 h 00 hebdomadaire

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à créer un grade d'Adjoint Administratif Territorial à temps non complet à raison de 28 h 00 hebdomadaire et de l'intégrer au tableau des postes et des effectifs créés dans les emplois communaux, et ce, à compter du 15 avril 2025.

2025-02-03 : Rétrocession à la commune d'une concession

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à racheter la concession (M-A-0009) qui avait été achetée à la commune par Monsieur et Madame FERRY Roland au cimetière communal au prorata des années à rembourser, soit 77,05 €, car ils ont quitté la commune.

2025-02-04 : Renouvellement d'une convention avec VNF

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à renouveler la convention avec VNF pour une durée de 10 ans, à compter du 1er janvier 2025 et pour un montant annuel de 1 006,46 € révisable chaque année.

2025-02-05 : Renouvellement contrat de maintenance logiciel BIBLIBRE bibliothèque

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à renouveler le contrat de maintenance avec la société BIBLIBRE pour le logiciel de la bibliothèque municipale comprenant l'hébergement, le support et la maintenance pour une durée de 1 an, à compter du 1er janvier 2025 et pour un montant annuel HT de 251,17 €.

2025-02-06 : Avenant n°1 au contrat d'entretien des installations de chauffage des bâtiments communaux avec Société IDEX

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°1 au contrat d'entretien des installations de chauffage des bâtiments communaux avec IDEX pour un montant de 130 € HT pour l'année 2025.

2025-02-07 : Contrat de maintenance avec E.T.T.E.C.

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer un contrat de maintenance avec la Sarl E.T.T.E.C. pour l'entretien des toits terrasses végétalisés de la Maison de Santé.

2025-02-08 : Contrat de maintenance pour le contrôle et l'entretien du matériel de cuisson et du matériel frigorifique de la cuisine de la salle des fêtes

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer un contrat de maintenance avec la Société TECHNICUISINE pour le contrôle et l'entretien annuel.

Questions diverses : /

Informations diverses :

Sylvie CHARDIN

- Point sur le litige avec la Société de téléphonie E-MAG
 - o Toujours en attente de certaines factures
 - o La Société E-MAG fait grâce des indemnités de résiliations

Marie-Paule SOUBRIER

- Harmonie municipale
 - o Un courrier a été envoyé à Mme la Procureure de la République pour l'informer de la situation financière.
 - o La commune a reçu une réponse de Mme la Procureure. Prévoir une date de rencontre avec les Membres du CA de l'Harmonie municipale pour en discuter.
- Ecole Maternelle Charles Perrault
 - o Suppression d'une classe à la prochaine rentrée scolaire de septembre : 4 classes au lieu de 5 actuellement. Effectifs d'élèves en baisse (92 élèves actuellement, 69 élèves prochaine rentrée). Madame le Maire va envoyer un courrier au Directeur académique pour donner des éléments.
- Transports Urbains TRANSDEV
 - o Bons résultats du Transport Urbain sur Belleville
 - La ligne 3 qui dessert Belleville est en augmentation
 - Le Transport A la Demande : satisfaisant

La séance a été levée à 21 h 25 mn.



Madame le Maire,
Marie-Paule SOUBRIER

Affiché le 14 FEV. 2025